

Tous les tarifs du présent bon de commande sont exprimés en TTC

 Cochez vos choix d'abonnement ci-dessous ou appelez-nous au **09 73 01 1000** (choix 1, n° non surtaxé)

	<input type="checkbox"/> SÉRÉNITÉ	<input type="checkbox"/> SÉRÉNITÉ PLUS	<input type="checkbox"/> SÉRÉNITÉ INTÉGRALE
Voir, entendre et parler ⁽¹⁾	✓	✓	✓
Détection intelligente	✓	✓	✓
Sirène d'alarme intérieure ⁽²⁾	✓	✓	✓
Vidéos d'alerte sauvegardées 30 j	✓	✓	✓
Alertes vidéo personnalisées	✓	✓	✓
Nombre de caméras connectables sans supplément d'abonnement ⁽³⁾	1 à 4 caméras sans supplément	1 à 4 caméras sans supplément	1 à 4 caméras sans supplément
Intervention sur site 24/7 d'un agent de sécurité	×	Assistance levée de doute AXA ⁽⁴⁾ en illimité si effraction ou tentative	Levée de doute centre Cegedev ⁽⁵⁾ en illimité
Gardiennage des lieux ⁽⁶⁾	×	24h (sur appel de votre part)	8h (sur appel du centre)
Enregistrement continu 7 jours pour une caméra au choix ⁽⁷⁾	en option (voir bloc options ci-dessous)	en option (voir bloc options ci-dessous)	en option (voir bloc options ci-dessous)
Télésurveillance 24/7 par un centre certifié APSAD P3 ⁽⁸⁾	×	×	✓
	15€/mois	20€/mois	35€/mois



Offres soumises à un engagement de 12 mois

L'application mes caméras

Compatible sur Android et Ios, l'application mes caméras vous permet de gérer et sécuriser votre domicile ou entreprise. Les vidéos d'alerte sont accessibles depuis votre application et sauvegardées 30 jours sur un espace sécurisé. Une gestion multi-sites : vous pouvez gérer toutes vos caméras avec un seul compte.



Caméra intérieure



Caméra extérieure

VOTRE 1^{ÈRE} CAMÉRA AU PRIX EXCEPTIONNEL DE 1€

Remise appliquée automatiquement sur votre facture Ozone. Offre valable pour les 50 premières commandes et dans la limite du stock disponible. La remise est appliquée sur la caméra la moins chère du lot commandé.

Caméras supplémentaires ⁽³⁾

Vous pouvez gérer jusqu'à 4 caméras depuis votre compte Vigilans avec les formules sérénité sans supplément d'abonnement.

Si vous dépassez le nombre de caméras autorisé pour la formule sélectionnée, la gestion des caméras additionnelles vous sera facturée 3€ par mois et par caméra supplémentaire.

exp. : pour une formule sérénité avec 5 caméras, votre abonnement mensuel est de 18€, soit 15€ + 3€ pour la 5ème caméra.

- Caméra extérieure 129 € TTC x soit € TTC
- Caméra intérieure 99 € TTC x soit € TTC

Paiement CB sécurisé ⁽⁹⁾ **3x SANS FRAIS**
disponible pour tout montant > à 200 €
un conseiller Ozone vous recontacte

Indiquez dans les cases ci-dessus la quantité souhaitée

Options enregistrement continu ⁽¹⁰⁾

L'enregistrement continu vous permet de visionner les vidéos sur une période glissante de 24heures, 48 heures, 7jours ou 30 jours. Il peut être ajouté à une ou plusieurs caméras et est paramétrable depuis votre espace client. Le nombre d'options enregistrement continu ne peut être supérieur à la quantité totale des caméras sélectionnées. Pour ajouter les options enregistrement continu 7 jours ou 30 jours à vos caméras, contactez nos conseillers après votre inscription ou rendez-vous dans votre espace client.

- Enregistrement continu **24 heures** 3€ TTC/mois et par caméra x soit € TTC/mois
- Enregistrement continu **48 heures** 4€ TTC/mois et par caméra x soit € TTC/mois

Indiquez dans les cases ci-dessus la quantité souhaitée

(1) Fonctionnalités disponibles avec la caméra de vidéosurveillance intérieure. Dotée d'un microphone et haut-parleur intégrés, la caméra vous permet d'interagir avec vos proches ou interpeller une personne suite à une alerte intrusion. (2) Fonctionnalité disponible avec la caméra de surveillance intérieure. Une sirène est intégrée à la caméra et pilotable à distance. (3) Vous pouvez gérer jusqu'à 4 caméras avec les formules sérénité sans supplément d'abonnement. Les caméras supplémentaires souscrites au-delà de 4 entraîneront la facturation d'un abonnement supplémentaire de 3€/mois et par caméra supplémentaire. (4) Assistance levée de doute gérée par AXA assistance. Sur appel de votre part, AXA assistance gère le déplacement d'un agent de sécurité 24h/24 et 7j/7. Déplacement en illimité en cas d'effraction ou

de tentative d'effraction. Deux interventions gratuites, par an, à blanc sans constat d'effraction. (5) Assistance levée de doute gérée par le centre de télésurveillance Cegedev. Intervention en illimité sans aucune démarche de votre part. (6) Prestation prise en charge par AXA assistance ou par le centre Cegedev dans le cas d'une souscription à une offre de télésurveillance et est accordée si le bénéficiaire n'est pas sur place ou s'il est dans l'incapacité de rester sur les lieux suite aux dommages causés par le sinistre. (7) Option enregistrement continu pour une durée de 7 jours glissants valable pour une caméra au choix. (8) Service de télésurveillance par le centre Cegedev, centre certifié APSAD P3. Les plages horaires de télésurveillance sont pilotables à distance depuis votre application ou espace personnel Vigilans. Des instructions d'intervention vous seront

demandées lors de votre première activation du service. La télésurveillance est valable pour l'adresse d'installation que vous déclarez sur le présent bon de commande. (9) Paiement CB sécurisé réalisé avec l'un de nos conseillers en ligne et sans frais. Un conseiller vous recontacte à réception de votre commande ou contactez-nous directement en appelant le 09 73 01 1000 (n° non surtaxé). (10) Option facturée par caméra et par mois. Il est possible de sélectionner une durée d'enregistrement continu différente selon les caméras. Offres valables en France métropolitaine. Conditions générales d'abonnement disponibles sur www.vigilans.com.

